

Tableau des franchises bagages autorisées et taxations applicables

AIR ANTILLES applique désormais la politique du « Piece concept ». Ce principe indique le nombre de bagage autorisé gratuitement en soute et votre bagage ne doit dépasser 158 cm (hauteur + longueur + largeur). Cette franchise est indiquée sur votre billet électronique

Franchise bagage autorisée	Tarifs Best	Tarifs Cool	Tarifs Flexible	Tarifs E-coupons ou Abonné
Bagage en soute	Pas de bagage en soute	1 bagage de 23kg inclus*	1 bagage de 23kg inclus*	au total 46 kg pouvant être répartis dans 2 bagages distincts
Bagage en cabine	1 bagage n'excédant pas 55X35X25 avec un poids maximum de 5 kg		1 bagage n'excédant pas 55X35X25 et d'un poids maximum de 5 kg + 1 accessoire : sac à main, malette, appareil photo, ordinateur portable ou articles de sport de la même taille et d'un poids maximum de 12 KG	

Taxation des bagages par trajet	Court Courrier	Moyen Courrier
1er bagage en soute de 23kg*	30,00 €	30,00 €
2ème bagage en soute de 23kg	30,00 €	30,00 €
3ème bagage en soute de 23kg **	30,00 €	30,00 €
Supplément pour excédent de poids par bagage dans la limite de 30 KG **	5,00 €/kilo	5,00 €/kilo
Bagage hors format > 158 cm pour un poids de 23 kg maxi ***	25,00 €	30,00 €
Instruments de musique fragiles et volumineux : guitare, ka...***	25,00 €	30,00 €
Planche de Surf	25,00 €	39,00 €
Kite Surf	25,00 €	39,00 €
Bicyclette	25,00 €	30,00 €
Sac de Golf	25,00 €	30,00 €
Équipement de plongée	25,00 €	30,00 €
Animal en cabine (max:6 kg avec la cage)	12,00 €	18,00 €
Animal en soute (max:20 kg avec la cage)	20,00 €	30,00 €
Animaux accompagnant des passagers à mobilité réduite : exemple chiens d'aveugle	Gratuit	

*De et Vers la République Dominicaine, 1 seul bagage de 23 KG autorisé pendant les vacances scolaires

** Les suppléments pour excédents de bagages ne sont pas autorisés pour la République Dominicaine et Haïti pendant les vacances scolaires en raison de la limitation de poids autorisé au décollage.

*** les bagages volumineux, spéciaux comme les planches de surf, les instruments de musique... sont soumis à des règles de transport spécifiques et à un accord préalable auprès de la compagnie. Ils ne sont pas inclus dans la franchise bagage en soute.

Chaque pièce dont le poids unitaire excède le poids maximum autorisé indiqué sera taxée selon le supplément pour excédent de poids bagages, sans tenir compte du poids total des bagages enregistrés.

Le transport des équipements sportifs et autres bagages spéciaux est soumis à des règles spécifiques et à la validation préalable de la compagnie. Pour plus de précisions, veuillez nous contacter au (+590)0590 38 43 38.



airantilles.com

0 890 648 648 Service 0,25 € / min + prix appel

